RCS : BERGERAC
Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00220
Numéro SIREN : 487 752 958
Nom ou dénomination : SAS FIMMESO

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt 1764

Greffe du tribunal de commerce de Bergerac

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/1764

Déposant :

Nom/dénomination : SAS FIMMESO

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 487 752 958

N° gestion : 2005 B 00220

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FIMMESO

115 avenue de Bordeaux
33220 PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT

S.A.S. au capital de 5 000 000 €
R.C.S. BERGERAC 487 752 958

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Février 2018 au 31 Janvier 2019

Comptes certifiés conformes

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr
50 ans Cabinet Vilaine & Associés

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04/12/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. FIMMESO** relatifs à l'exercice **du 1er Février 2018 au 31 Janvier 2019.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	14 687 076 €
■ Chiffre d'affaires	- €
■ Bénéfice net comptable	753 116 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 02/05/2019

Yohan DEGRES **Rachel VIOLIN**

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	***13 294 153***		***13 294 153***	***13 294 153***
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**13 294 153**		**13 294 153**	**13 294 153**
PARTICIPATIONS	13 248 840		13 248 840	13 248 840
TITRES IMMOBILISES DIVERS	45 313		45 313	45 313
ACTIF CIRCULANT	***1 392 923***		***1 392 923***	***1 339 824***
CREANCES DIVERSES (3)	**862 300**		**862 300**	**680 695**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**506 271**		**506 271**	**607 095**
DISPONIBILITES	**24 351**		**24 351**	**50 138**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				**1 895**
TOTAL GENERAL	**14 687 076**		**14 687 076**	**14 633 977**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***11 493 125***	***10 740 009***
CAPITAL	**5 000 000**	**5 000 000**
RESERVES	**5 724 703**	**4 948 646**
RESERVE LEGALE	500 000	500 000
AUTRES RESERVES	5 224 703	4 448 646
RESULTAT DE L'EXERCICE	**753 116**	**776 056**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**15 306**	**15 306**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*11 493 125*	*10 740 009*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***108 818***	***134 529***
PROVISIONS POUR CHARGES	**108 818**	**134 529**
DETTES (1)	***3 085 132***	***3 759 439***
DETTES FINANCIERES (2)	**2 884 030**	**3 678 501**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 259 281	2 986 747
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	624 749	691 753
DETTES D'EXPLOITATION	**20 129**	**19 404**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 129	19 404
DETTES DIVERSES	**180 973**	**61 534**
AUTRES DETTES DIVERSES	180 973	61 534
TOTAL GENERAL	**14 687 076**	**14 633 977**

(1) Dont à plus d'un an	1 512 685	2 256 258
Dont à moins d'un an	1 572 447	1 503 181
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1**	
AUTRES PRODUITS	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	**27 722**	**25 681**
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	27 722	25 681
RESULTAT D'EXPLOITATION	***(27 721)***	***(25 681)***
PRODUITS FINANCIERS	**827 226**	**828 531**
PARTICIPATIONS	804 831	805 300
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	403	398
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	21 991	22 833
CHARGES FINANCIERES	**46 770**	**57 070**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	46 770	57 070
RESULTAT FINANCIER	***780 455***	***771 461***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***752 734***	***745 780***
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(382)	(30 276)
BENEFICE NET COMPTABLE	***753 116***	***776 056***
Total des produits	*827 227*	*828 531*
Total des charges	*74 110*	*52 475*
BENEFICE NET COMPTABLE	***753 116***	***776 056***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	804 831	805 300
Charges financières concernant les entreprises liées	782	314

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 50 euros.

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	13 294 153			13 294 153
Immobilisations financières - créances				
	13 294 153			13 294 153

Amortissements **Néant**

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	15 306			15 306
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	134 529		25 711	108 818
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	149 835	(*)	25 711 (*)	124 124
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel			25 711	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 25 711
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges correspond à une provision pour impôt pour risque de restitution de l'I.S. sur les déficits des filiales.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	862 300	862 300	
Charges constatées d'avance			
	862 300	862 300	

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 023	3 023		
Emprunts bancaires (1)	2 256 258	743 573	1 512 686	
Emprunts & dettes financières divers (2)	624 749	624 749		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	20 129	20 129		
Dettes diverses	180 973	180 973		
Produits constatés d'avance				
	3 085 133	1 572 447	1 512 686	

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*3 023*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	726 533
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	129 881

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	4 560
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	0

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel **Néant**

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales PSF DISTRIBUTION POFODIS, AGRIBRICO DES QUATRES ORMEAUX, GALCOM, SCI LES NEGRES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	- 13 323
- charge d'intégration fiscale liée au bénéfice de la filiale AGRIBRICO	25 711
- reprise de provision pour impôt restitution économie d'I.S. de la filiale AGRIBRICO	- 25 711
- charge complémentaire d'impôt à 33.33% au lieu de 28%	11 027
- charge complémentaire de contribution sociale de 3.30 %	1 914
	- 382

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-382

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	1 520
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	0

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (gage d'instrument financier) pour un montant de 2 256 258 €.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	4 507 455	-

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Entreprises liées	PSF DISTRIBUTION POFODIS	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	13 248 840	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	251 941	176 708
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	477 553	17 315
Autres dettes diverses	-	175 403
Produits de participation	803 795	-
Autres produits financiers	-	1 036
Charges financières	204	578

Filiales & participations à plus de 50 %	PSF DISTRIBUTION 33220 PINEUILH R.C.S. LIBOURNE 332 235 886
Capital	900 728
Capitaux propres autres que le capital	23 629 457
Quote-part du capital détenu	99.68%
Valeur brute des titres détenus	13 248 840
Valeur nette des titres détenus	13 248 840
Prêts et avances consentis	447 527
Cautions & avals donnés	3 859 296
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	89 350 561
Résultat du dernier exercice clos	1 757 675
Dividendes encaissés	803 795

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

FIMMESO
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 euros
Siège social : 115 Avenue de Bordeaux
32220 PORT STE FOY ET PONCHAPT
487 752 958 RCS BERGERAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 JUILLET 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 753 116,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 753 116,50 euros

A titre de dividendes 200 000,00 euros
Soit 2 euros par action

Le solde 553 116,50 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 777 819,54 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

DocuSign Envelope ID: F872EC2C-517A-467E-A21E-0EFC386022B8

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 199 980 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2016	200 000	100 000	199 980 €	20 €
31/01/2017	/	100 000	/	/
31/01/2018	/	100 000	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. ONILLON Stéphane

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Fimmeso
SAS au Capital de 5.000.000 Euros
RCS Bergerac 487.752.958 // APE 6420 Z
Siège Social : 115 Avenue de Bordeaux
33220 Port Sainte Foy et Ponchapt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/01/2019

SCP Rivière – Gaudrie & autres	*Sarl Auditorius*
BP 104 - Les Berges de l'Isle - 189 Avenue Foch - 33501 Libourne Cedex *Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux*	*33, Allée de Louvois – 33200 Bordeaux* *Commissaires aux comptes, inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Bordeaux*

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Fimmeso
SAS au Capital de 5.000.000 Euros
RCS Bergerac 487.752.958 // APE 6420 Z
Siège Social : 115 Avenue de Bordeaux
33220 Port Sainte Foy et Ponchapt

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/01/2019

A l'assemblée générale de la société Fimmeso,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **Fimmeso** » relatifs à l'exercice clos le **31/01/2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/02/2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A l'actif du bilan figurent des titres de participations pour un montant en valeur nette de 13.249 K€. Le paragraphe intitulé « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose, en page 4, les règles d'évaluations et de dépréciations appliquées aux titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons collecté les éléments utiles pour nous assurer qu'il n'existait pas d'indice remettant en cause la valeur nette comptable des titres.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Responsabilités des commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne et à Bordeaux, le 19/06/2019

Les commissaires aux comptes

SCP Rivière – Gaudrie & autres	*Sarl Auditorius*
Frédéric Grizel Associé	Jean Marie Cadren Associé

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*13 294 153*		*13 294 153*	*13 294 153*
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**13 294 153**		**13 294 153**	**13 294 153**
PARTICIPATIONS	13 248 840		13 248 840	13 248 840
TITRES IMMOBILISES DIVERS	45 313		45 313	45 313
ACTIF CIRCULANT	*1 392 923*		*1 392 923*	*1 339 824*
CREANCES DIVERSES (3)	**862 300**		**862 300**	**680 695**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**506 271**		**506 271**	**607 095**
DISPONIBILITES	**24 351**		**24 351**	**50 138**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				**1 895**
TOTAL GENERAL	**14 687 076**		**14 687 076**	**14 633 977**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*11 493 125*	*10 740 009*
CAPITAL	**5 000 000**	**5 000 000**
RESERVES	**5 724 703**	**4 948 646**
RESERVE LEGALE	500 000	500 000
AUTRES RESERVES	5 224 703	4 448 646
RESULTAT DE L'EXERCICE	**753 116**	**776 056**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**15 306**	**15 306**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*11 493 125*	*10 740 009*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***108 818***	***134 529***
PROVISIONS POUR CHARGES	**108 818**	**134 529**
DETTES (1)	***3 085 132***	***3 759 439***
DETTES FINANCIERES (2)	**2 884 030**	**3 678 501**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 259 281	2 986 747
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	624 749	691 753
DETTES D'EXPLOITATION	**20 129**	**19 404**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 129	19 404
DETTES DIVERSES	**180 973**	**61 534**
AUTRES DETTES DIVERSES	180 973	61 534
TOTAL GENERAL	**14 687 076**	**14 633 977**

(1) Dont à plus d'un an	1 512 685	2 256 258
Dont à moins d'un an	1 572 447	1 503 181
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**1**	
AUTRES PRODUITS	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	**27 722**	**25 681**
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	27 722	25 681
RESULTAT D'EXPLOITATION	***(27 721)***	***(25 681)***
PRODUITS FINANCIERS	**827 226**	**828 531**
PARTICIPATIONS	804 831	805 300
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	403	398
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	21 991	22 833
CHARGES FINANCIERES	**46 770**	**57 070**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	46 770	57 070
RESULTAT FINANCIER	***780 455***	***771 461***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***752 734***	***745 780***
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(382)	(30 276)
BENEFICE NET COMPTABLE	***753 116***	***776 056***
Total des produits	*827 227*	*828 531*
Total des charges	*74 110*	*52 475*
BENEFICE NET COMPTABLE	***753 116***	***776 056***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	804 831	805 300
Charges financières concernant les entreprises liées	782	314

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 50 euros.

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	13 294 153			13 294 153
Immobilisations financières - créances				
	13 294 153			13 294 153

Amortissements — **Néant**

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	15 306			15 306
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	134 529		25 711	108 818
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	149 835	(*)	25 711 (*)	124 124
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel			25 711	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 25 711
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges correspond à une provision pour impôt pour risque de restitution de l'I.S. sur les déficits des filiales.

Biens pris en crédit-bail — **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	862 300	862 300	
Charges constatées d'avance			
	862 300	862 300	

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 023	3 023		
Emprunts bancaires (1)	2 256 258	743 573	1 512 686	
Emprunts & dettes financières divers (2)	624 749	624 749		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	20 129	20 129		
Dettes diverses	180 973	180 973		
Produits constatés d'avance				
	3 085 133	1 572 447	1 512 686	

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*3 023*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	726 533
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	129 881

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	4 560
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	0

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel — Néant

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales PSF DISTRIBUTION POFODIS, AGRIBRICO DES QUATRES ORMEAUX, GALCOM, SCI LES NEGRES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	- 13 323
- charge d'intégration fiscale liée au bénéfice de la filiale AGRIBRICO	25 711
- reprise de provision pour impôt restitution économie d'I.S. de la filiale AGRIBRICO	- 25 711
- charge complémentaire d'impôt à 33.33% au lieu de 28%	11 027
- charge complémentaire de contribution sociale de 3.30 %	1 914
	- 382

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-382

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	1 520
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	0

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (gage d'instrument financier) pour un montant de 2 256 258 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	4 507 455	-

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Entreprises liées	PSF DISTRIBUTION POFODIS	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	13 248 840	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	251 941	176 708
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	477 553	17 315
Autres dettes diverses	-	175 403
Produits de participation	803 795	-
Autres produits financiers	-	1 036
Charges financières	204	578

Filiales & participations à plus de 50 %	PSF DISTRIBUTION 33220 PINEUILH R.C.S. LIBOURNE 332 235 886
Capital	900 728
Capitaux propres autres que le capital	23 629 457
Quote-part du capital détenu	99.68%
Valeur brute des titres détenus	13 248 840
Valeur nette des titres détenus	13 248 840
Prêts et avances consentis	447 527
Cautions & avals donnés	3 859 296
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	89 350 561
Résultat du dernier exercice clos	1 757 675
Dividendes encaissés	803 795

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

Document soumis au contrôle des auditeurs légaux

Copie certifiée conforme
VK / 30/07/2019 16:15:00
N° de dépôt - 2019/1764 / 487752958

Pour copie certifiée conforme délivrée le 30/07/2019